



Nuits sans lumière : le programme des animations

Coup d'envoi des Nuits sans lumière : la projection du film « **Taille-vent, le pétrel des montagnes** » de 52 minutes réalisé par Serge Montagnan et Emmanuel Pons (DSIUN, Université de La Réunion), en collaboration avec le Parc National, la Seor et le laboratoire Ecomar **le 11 avril à 19h00 au Festival du film scientifique au Cinépalme**. Elle sera précédée d'un cocktail et suivie d'un débat avec le public. *Ce film retrace les dernières découvertes scientifiques sur le pétrel de Barau, oiseau marin endémique de La Réunion. Il illustre également les conditions de travail des chercheurs dans les milieux reculés où niche cette espèce énigmatique. Enfin, le film relate le réseau d'acteurs associatifs, scientifiques, institutionnels et citoyens qui se mobilisent pour la conservation de cette espèce menacée.*



Animations proposées par le secteur sud du Parc national de La Réunion :

- **Vendredi 18 avril de 17h à 19h balade de nuit « A la découverte de la faune et de l'ambiance nocturne de l'Entre-Deux »**, rendez-vous à 17h à l'Office du Tourisme.
- **Vendredi 18 avril soirée « lontan » à L'Entre-Deux** avec repas créole (15€), feu de camp et stand de sensibilisation sur la faune nocturne et la pollution lumineuse. Rendez-vous dès 19h15 derrière l'office du tourisme. Réservation obligatoire auprès du service des sports de l'Entre-Deux (0262 91 93 73) pour tout public à partir de 10 ans.
- **Mercredi 16 avril à 15 h et le 23 avril à 14h à la Médiathèque de Saint-Pierre** : projections du film « Taille-vent, le pétrel des montagnes », suivies d'une discussion avec un agent du Parc national de La Réunion et présentation de pétrels naturalisés.



Animations proposées par le secteur nord du Parc national de La Réunion :

Le samedi 26 avril de 14 à 16h à la médiathèque de la Trinité :

Projection du film « Taille-vent le pétrel des montagnes » et mise en valeur des ouvrages de la médiathèque des ouvrages sur les oiseaux.

Le samedi 26 avril 2014 de 17h à 20h au Barchois (près de la borne sur les baleines) :

- observation des oiseaux sur le littoral avec jumelles et longue-vue;
- observation et écoute des chauves-souris avec un détecteur d'ultrasons.
- Sensibilisation à la pollution lumineuse.

événement organisé par



soutenu par



Animations proposées par le secteur est du Parc national de La Réunion



Réunion :

Le mercredi 23 avril 2014 de 9h30 à 11h30 présentation de pétrels empaillés et conte de Frantz Filaumart "Zoisos la mer, zoisos courage" à la **bibliothèque de La Plaine des Palmistes** et de 13h30 à 15h30 à la **médiathèque de Bras-Panon**



Le samedi 12 avril un stand d'information de la Seor accueillera public sur le front de mer à partir de 8h.



Mercredi 23 avril à 18h : projection du film « Taille-vent, le pétrel des montagnes » (52 minutes) au **Conservatoire Botanique de Mascarin** suivi par un débat. Réservation par mail cbnm@cbnm.org ou au 0262 24 92 27.



Les 18 et 19 avril à 19h et 19h30 à Kelonia, l'observatoire des Tortues Marines, des **visites nocturnes** seront organisées suivies à **20h30 par la projection du film de Rémy Tézier « Sous le signe de la tortue »** (52 minutes) - Prix de l'Environnement 2014, Prix Nausicaa 2013, Prix Protection de la Nature 2011



L'Office de Tourisme Intercommunal Est et le secteur est du Parc national de La Réunion organisent **des animations nocturnes aux flambeaux** (contes, spectacles...) :



- **de 18h30 à 22h30 le vendredi 25 avril à Saint-Benoît** (Ludoparc – sentier littoral : 18h30 parcours santé aux flambeaux avec conteur et guide péi, 20h10 animation folklorique)
- **le samedi 26 avril à Hell-Bourg** (18h30 spectacle théâtralisé dans les rues du village, 19h30 marche aux flambeaux au Point du Jour, 20h animation folklorique – soirée gratuite) **et à La Plaine des Palmistes** (balade au Piton des Songes, animations contes et sobatkoz et dîner aux chandelles 29€ pour les adultes et 14€50 pour les enfants de 5 à 10 ans).



Nombreuses activités pédagogiques et culturelles les 24/04, 25/04 et 26/04/2014.

Le 24/04 :

- **l'association Les Petits débrouillards** animera un **stand de sensibilisation sur les Pétrels** avec les enfants du club de sciences de Saint-Denis sur la rue piétonne à hauteur du croisement rue Juliette Dodu.

événement organisé par



soutenu par



Le 25/04 :

- **Soirée contes Marmit Zistoir à la Médiathèque François Mitterrand** avec un thème sur les pétrels.
- **A 14h à la Médiathèque, projection du film « Taille-vent, le pétrel des montagnes » suivi d'une discussion** ; le film continuera d'être diffusé pendant toute l'ouverture du week-end.
- **Le soir, dîners aux chandelles** chez certains restaurateurs.

Le 26/04 :

- **Pendant le Kabarchois, un stand de la SEOR** sensibilisera le public à la cause des pétrels.
- **Parc de La Trinité : animation astronomique de 17h à 21h** avec l'association Les Petits débrouillards sur le Parc de la Trinité et animation musicale.
- **Tournoi de Pétanque avec le Club de Pétanque**, sur le boulodrome du Barachois, avec un jeu de pétanque fluorescent et un éclairage avec des lumières noires
- **Distribution de chasubles et de lampes frontales** sur le Barachois avec possibilité de rejoindre la Trinité à vélos avec l'association Vélovie.

SCOLAIRES

De nombreuses animations, des expositions et des ateliers pédagogiques sur la pollution lumineuse et les pétrels, des projections du film « Taille-vent, le pétrel des montagnes » sont aussi organisées pour les scolaires aux Avirons, à Sainte-Suzanne, à L'Entre-Deux, à Saint-Benoît, Saint-Pierre, Saint-Philippe, Cilaos, La Plaine des Palmistes, Etang-Salé, Saint-Louis...



A noter : une animation sur la pollution lumineuse sous forme de jeux pour 300 enfants de CM2 de l'Usep est organisée par le secteur ouest du Parc national le jeudi 17 avril dans le cadre « apprenons la ville » sur le front de mer de Saint-Paul près du boulodrome



événement organisé par



soutenu par



Nuits sans lumière : les actions et les engagements à long terme



Du 18 au 27 avril, l'éclairage ornamental de la Préfecture de La Réunion sera éteint.



Tous les bâtiments du patrimoine régional (y compris la pyramide de l'hôtel de Région, le Moca, et les CNR Saint-Denis et Saint-Benoît) verront un élargissement des plages horaires d'extinction du 18 au 27 avril. Les lycées régionaux (44 sites) sont éteints toute l'année de 22h à 5h30. Les autres bâtiments respectent l'arrêté du 25 janvier 2013 et la subdivision routière nord **réduit les intensités d'éclairage de 50% toute l'année**. Sur la RN5, la pyramide de l'hôtel de Région, le Moca, et les CNR de Saint-Denis et Saint-Benoît la Région étudie la possibilité de **mise en place d'équipements de type led**.



Extinction des éclairages du 18 au 27 avril sur 13 sites du Conseil Général (dont les 4 musées Villèle, Léon Dierx, Artothèque, Muséum d'Histoire Naturelle) et 9 sites emblématiques (Hôtel et Villa du Département, le site de la Victoire, le jardin de l'Etat, les Archives Départementales et les 4 arrondissements ainsi que l'ensemble des collèges).

L'ensemble des éléments de communication de l'opération (affichettes, dépliants, diaporama, extrait du film « Taille-vent, le pétrel des montagnes »...) **est diffusé auprès des 3 000 agents du Conseil général**. Une **couverture médiatique sera assurée par la web télé** du Conseil Général dès le lancement de l'opération. Des **actions de sensibilisation des agents et des collégiens** sont menées tout au long de l'année.

D'autre part, des **dispositifs de gradation de l'intensité lumineuse** sont installés sur le bâti existant. Sur le bâti neuf, des **équipements spécifiques sont installés** : luminaires à basse consommation, régulation de l'éclairage par détection de présence et minuteries, horloge numériques hebdomadaires

événement organisé par



soutenu par





A initiative de la **Civis : extinction du stade régional de La Petite-Île les 19, 25 et 26 avril et le stade Michel Volnay à Saint-Pierre du 18 au 27 avril.**



La ville de Bras-Panon procédera à une **extinction totale entre le 18 et le 27 avril** du champ de foire, de ses stades et plateaux sportifs (sauf événement s'y déroulant) ainsi que la Voie de Bouclage et les places Michel Debré, Place du Marché Forain et Place Rivière du Mât.

Des **actions de sensibilisation pour les scolaires** par un animateur du Parc national auront lieu le 23/04 en matinée à la Médiathèque.

En ce qui concerne les mesures à long terme, l'ensemble des éclairages de la commune dispose d'une **horloge astronomique**. Les plateaux sportifs sont équipés d'un **système de bouton-poussoir** ; depuis septembre 2013 une expérimentation est menée **avec extinction de l'éclairage public de certaines voiries de 0h00 à 2h00**.



La commune de **La Plaine des Palmistes éteindra les éclairages** des bâtiments de la mairie, du restaurant scolaire, de la bibliothèque ainsi que les parkings et les sites du boulodrome et de la Croix de Piton des Songes de 22h30 à 5h30. **L'ensemble des éclairages publics** est éteint toute l'année de 22h30 à 5h30.



Extinction des éclairages publics les 18 et 19 avril et des plateaux sportifs de L'Entre-Deux du 18 au 27 avril. La commune éteint ses éclairages toute l'année de 22h à 4h.

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION



VILLE DE L'ÉTANG-SALÉ

La commune de L'Étang-Salé s'engage à éteindre ses lumières du 18 au 27 avril : sur l'ensemble des infrastructures sportives de la ville (complexes sportifs et terrains de tennis) - toutes les nuits ; l'éclairage public de la ZAC Carangue à L'Étang-Salé les Bains et la partie basse de l'avenue Raymond Barre - Rue de la Laïcité (L'Étang-Salé les Hauts) - de 18h à minuit.

Depuis 3 ans, la collectivité a fait le choix de réduire la pollution lumineuse en supprimant les diffuseurs de type « boules » et « projecteurs », qui ont des effets négatifs sur l'environnement, au profit de diffuseurs de type LED. Ces actions se poursuivent et se feront sur la durée étant donné leur caractère onéreux.



Extinction de l'ensemble des sites sportifs de la commune de Saint-Benoît, des ponts et de la façade de la Mairie les 25, 26 et 27 avril. D'autre part des actions à long terme ont été menées : **remplacement des éclairages publics (440 luminaires), installation d'armoires de gestion de l'éclairage...**

événement organisé par



soutenu par





Du 21 au 27 avril, la ville de **Saint-Denis éteindra les éclairages de voiries, d'équipements sportifs et de monuments** dans le centre-ville et dans ses différents quartiers pour certains dès 18h30.

Sensibilisée à l'éclairage des lieux publics, la Ville de Saint-Denis a déjà installé **un dispositif de gestion des éclairages sportifs** visant à réduire au minimum le temps et la puissance de ces éclairages sur 20 sites depuis 2010 ; cela a permis une économie de 60% d'énergie. A terme ce dispositif sera étendu aux 30 sites sportifs restants.

Un diagnostic de l'éclairage public a été réalisé en 2012. Il a permis d'élaborer un programme de modernisation et de mises aux normes des équipements (allumage crépusculaire, régulation et réduction des puissances nocturnes, remplacement systématique des lampes par des modèles plus économes en énergie, remplacement des mâts et des foyers lumineux en réduisant au minimum l'éclairage vers le ciel...). 100 000€ y ont été consacrés en 2013.



Un vaste programme d'extinction des lumières des plateaux sportifs sera organisé (selon les lieux et la présence de matches dès 20h, 21h et 22h30) et des banderolles et des

affiches informatives seront posées dans le centre-ville et les quartiers de Piton, La Chaloupe et Le Plate.

En projet : **l'équipement de tous les abris bus de panneaux solaires** pour un éclairage de nuit et **l'installation d'un dispositif alternatif permettant d'allumer un lampadaire sur deux**. Les luminaires du front de mer pourraient être pourvus de ces dispositifs lors de leur remplacement d'ici un à deux ans.



Extinction du centre-ville de Saint-Philippe du 18 au 27 avril.



L'éclairage public routier sera éteint en centre ville de 23h à 4h chaque nuit durant les 10 nuits de l'opération "Nuits sans Lumière".

Depuis 2013 **la commande d'éclairage public de Sainte-Suzanne est équipée d'horloge astronomique.**

Un diagnostic a été réalisé en fin 2013. Il donne lieu en 2014 à un **marché de performance en matière de gestion de l'éclairage public** qui comprendra la lutte contre la pollution lumineuse. **Les équipements sportifs sont progressivement équipés** d'une horloge manuelle pour l'extinction automatique et d'un double réseau pour faciliter l'utilisation de moins d'éclairage durant les entraînements.



L'ensemble de l'éclairage public sera éteint pendant 3 nuits sur tout le territoire de la commune de Salazie.

événement organisé par



soutenu par





S.A. Aéroport Réunion **Roland Garros** : pour la deuxième année consécutive, l'aéroport participera aux Nuits sans lumières portées par la SEOR et le Parc National et **diminuera les éclairages des parkings publics** et des accès à l'aérogare passagers et fret (du coucher du soleil jusqu'au départ du dernier avion qui correspond à la fin de l'exploitation).

Il éteindra également les lumières des parkings avions et l'enseigne lumineuse de la façade de l'aérogare passagers et ce durant les 10 nuits de l'opération.



Tous les sites « clientèle » et agences d'EDF Réunion seront éteints du 18 au 21 avril inclus et les 26 et 27 avril (Moufia, agences de Saint-André, Saint-Pierre, Saint-Leu et du Port).

Des actions d'information et de sensibilisation sur la pollution lumineuse seront menées du 18 au 27 avril à destination des agents et des clients EDF.

Le nouvel éclairage, installé à l'occasion de la rénovation de l'agence clientèle EDF de Saint-André en juin 2012, a une pollution lumineuse nulle. **Ce dispositif sera progressivement étendu** à toutes les agences.



Le site du Conseil de la Culture de l'Education et de l'Environnement de La Réunion (CCEE) 34 rue Sainte-Marie à Saint-Denis sera éteint pendant toute la durée des Nuits sans lumière, une opération soutenue par le CCEE.



Extinction des enseignes lumineuses et des parkings des 3 magasins Carrefour du 18 au 27 avril dès la fermeture.



Extinction des 3 sites principaux Cotrans Automobiles de 21h30 à 6h du 18 au 27 avril.



Magasin Mr.Bricolage de Saint-Pierre : extinction des enseignes à 20h au lieu de 22h. Les heures d'éclairage des enseignes et parkings sont adaptées aux heures d'ensoleillement (4 fois dans l'année). Extinction des enseignes du magasin de Sainte-Clotilde. Extinction des enseignes et éclairages extérieurs (parking, façades ...) du magasin de Saint-Paul à 20 h au lieu de 23 h.



Extinction des enseignes lumineuses des 14 magasins Leclerc du 18 au 27 avril à partir de 20h.

événement organisé par



soutenu par





Extinction des enseignes lumineuses et des éclairages parkings 15 minutes après la fermeture des magasins

Jumbo Saint-Benoît, Jumbo Sainte-Marie, Jumbo Le Port, Jumbo Saint-Pierre et de la centrale d'achat VINDEMIA Logistique au Port du 18 au 27 avril.

En ce qui concerne les actions menées à long terme, **des interrupteurs crépusculaires** ont été mis en place pour les parkings des centres commerciaux Jumbo (Saint-Benoît, Saint-André, Sainte-Marie, Le Port, Savanna), **des éclairages néons sous ombrières** ont été installés réduisant considérablement la pollution lumineuse ; **la puissance d'éclairage des chemins de ronde ou voie pompiers est en cours de modification / réduction.**



AUTOMOBILES REUNION

Du 18 au 27 avril extinction de l'éclairage des halls à partir de 20h et des éclairages extérieurs à partir de 21h dans les concessions : Automobiles Réunion

Renault Saint-Denis, Dacia Saint-Denis, Renault et Renault Trucks Le Port, Renault Cambaie, Renault Saint-Paul, Dacia Saint-Paul, Oveo Cambaie, Est Automobiles Renault La Possession, Sud Automobiles Renault Saint-Pierre, Saint-Joseph et Saint-Louis, Sud Automobiles Renault Trucks Saint-Pierre, Sud Automobiles Dacia Saint-Pierre.



Réduction de l'éclairage du Conservatoire Botanique National de Mascarin du 18 au 27 avril



événement organisé par



soutenu par

